



COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN

SEANCE PLENIERE DES 11 et 12 juillet 2012

Sous la présidence de M. Staffan NILSSON, le Comité Economique et Social Européen a écouté M. Andreas D.MAVROYIANNIS, Ministre délégué chypriote chargé des Affaires européennes, au nom de la présidence chypriote du Conseil de l'UE.

En suivant, un compte rendu du sommet RIO + 20 a été fait par 4 personnalités :

- la directrice de l'Institut du développement durable et des relations internationales,
- le Président de l'Observatoire du développement durable,
- le Directeur du groupe de liaison "société civile"
- le Commissaire européen chargé de l'environnement.

Enfin, 31 Avis ont été adoptés et l'UNAF est intervenue sur l'Avis SOC/450 « Initiative sur les perspectives d'emploi des jeunes »

Résumé de l'intervention du Ministre chypriote des Affaires européennes.

Chypre préside l'Europe du 1^{er} juillet au 31 décembre 2012.

Pour Chypre, il ne faut pas plus d'Europe mais une meilleure Europe afin de gagner la confiance des citoyens et développer le dialogue social. La priorité ce n'est pas l'argent mais l'Homme.

Les priorités de la présidence de Chypre sont au nombre de 4 :

- 1/. Avoir une Europe plus durable pour une meilleure compétitivité, une meilleure solidarité et un respect des équilibres entre les institutions qui doivent coopérer.
- 2/. Avoir une économie plus performante pour permettre la croissance. Il faut donc une plus grande surveillance budgétaire pour regagner de la crédibilité auprès des marchés et des citoyens.
- 3/. Travailler à une meilleure Europe et en particulier au niveau de l'emploi des jeunes, de leur formation mais aussi prendre en considération le vieillissement et les questions de santé
- 4/. Impliquer la société civile dans la construction d'une Europe ouverte sur le monde. L'espace européen est un espace de vie et non simplement un espace de droit et d'échange.

Analyse des résultats du Sommet RIO + 20

1. Institut du développement durable et des relations internationales

La relance par la demande ne marche plus. Il faut donc se tourner vers l'économie verte qui est une vraie solution et une réponse à la crise par le développement des transports, des énergies et de l'innovation. Aussi, faut-il réfléchir sur la fiscalité écologique et avoir des investisseurs publics dans un premier temps.

2. Observatoire du développement durable

Il faut mettre en place un forum sur l'environnement afin de trouver des transitions équitables.

3. Groupe de liaison « société civile »

« La société civile » doit jouer un rôle de veille et les CES du monde peuvent faire bouger les lignes car les solutions viendront des citoyens et de l'innovation.

4. Commissaire européen chargé de l'environnement

RIO n'est qu'une étape et maintenant c'est aux acteurs de travailler. Ainsi, il faut changer de modèle de croissance pour aller vers une économie verte qui protégera le développement durable et luttera contre la pauvreté. Il faut cesser de raisonner uniquement sur le PIB. La responsabilité de tous est engagée devant les générations futures.

Liste des Avis adoptés

<ul style="list-style-type: none">➤ Dépositaires centraux de titres,➤ Solidarité dans le domaine de l'asile,➤ Les femmes entrepreneurs,➤ Programme « justice »,➤ Fonds « Asile et migration »,➤ Le programme « l'Europe pour les citoyens »,➤ Produits du crime,➤ Révision des lignes directrices de 1994 et 2005 sur l'aviation et les aéroports dans l'UE,➤ Les plates-formes technologiques européennes et les mutations industrielles,➤ Coopératives et développement agroalimentaire,➤ Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche,➤ Promouvoir les saveurs de l'Europe,➤ Plan pluriannuel applicable aux stocks de cabillaud/mer Baltique,➤ Livre blanc sur les transports : vers l'adhésion et l'engagement de la société civile,➤ Calcul à haute performance : la place de l'Europe,➤ Convention du travail maritime/responsabilités de l'Etat du pavillon et de l'Etat du port,	<ul style="list-style-type: none">➤ Les accords commerciaux UE – Colombie et UE - Pérou➤ Les relations UE-Moldavie : quel rôle pour la société civile organisée,➤ Nécessité d'une industrie de la défense européenne : aspects industriels➤ Restructurations et anticipation du changement : quelles leçons tirer de l'expérience récente ?➤ Quels changements pour le secteur bancaire en Europe avec les nouvelles réglementations financières ?➤ Initiative sur les perspectives d'emploi des jeunes➤ Livre blanc sur les retraites➤ Le rôle des femmes en tant qu'élément moteur pour un modèle de développement et d'innovation dans l'agriculture et dans les zones rurales➤ Actions-clés pour un Marché Unique Acte II➤ Programme européen de surveillance de la Terre➤ Prix des médicaments à usage humain➤ Obligations de stabilité➤ Recyclage des navires➤ Simplification du transfert des véhicules à moteur à l'intérieur du marché unique➤ Renforcer les processus participatifs et le rôle des collectivités locales, des ONG et des partenaires sociaux dans la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020.
--	---

**Intervention de Joseph. GUIMET – UNAF
sur l’Avis SOC/450 « Initiative sur les perspectives de l’emploi des jeunes »**

Après avoir remercié le Rapporteur, J. Guimet insiste sur :

- le besoin de croissance,
- le besoin de formation,
- le besoin de soutien et d’accompagnement des jeunes dans l’emploi.

Il constate, malheureusement, que trop souvent c’est le chômage qui attend les jeunes à leur sortie de formation. Les jeunes sont donc les premières victimes de la crise économique alors que les jeunes ont besoin d’espérance :

- Trouver un emploi,
- Etre autonome et responsable,
- Avoir un logement,
- Fonder une famille,
- Etre libre

Il est donc capital pour la réussite des jeunes d’associer étroitement :

- Les entreprises à la formation,
- Les enseignants à la vie de l’entreprise,
- Les partenaires sociaux à l’orientation et à l’accueil des jeunes en entreprise,
- Les familles, premières éducatrices de leurs enfants et qui jouent souvent le rôle des ASSEDIC.

J. Guimet demande enfin que les politiques fixent le cadre et les conditions favorables à l’emploi pour permettre à la société civile unie d’agir dans la liberté, le pragmatisme et le concret au service de l’emploi et de la réussite des jeunes si nous voulons une Europe harmonieuse entre les générations.

Pour en savoir plus, consulter le site internet :

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.documents>

La prochaine séance plénière aura lieu les 18 et 19 septembre 2012